

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS

CHAMPIONNATS & COUPES



Réunion du Mardi 2 décembre 2025

Présents : MME POLICON, MM. BOUSSARD, BRUNET

AVIS AUX CLUBS + COURRIERS DIVERS

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, ou la mise hors compétition intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés.

Toutefois, le point de pénalité tel que prévu à l'article 14.1 du présent règlement contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros

Article 11 - Les Obligations

11.1 - Les équipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont les suivantes :



D1

➤ SENIORS :

Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football libre.

➤ JEUNES FOOTBALL A 11 :

3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux.

Etant précisé que ces 3 équipes doivent être :

- De catégories différentes et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20,
- **Ne peuvent être des équipes féminines.**

➤ FOOT A EFFECTIF REDUIT :

- 2 équipes dans les critériums régionaux ou départementaux (U11, U12 ou U13),

Obligation pour ces 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football jusqu'à leur terme.

• Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines.



D2

➤ SENIORS :

- 2 équipes

➤ JEUNES :

- 3 Équipes de jeunes dont 2 parmi (U14, U15, U16, U18)

• Ou bien une équipe U20

• Ou une équipe féminine U15F à 11.

• Ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3^{ème} équipe de jeunes.

➤ Foot à effectif réduit :

- 2 équipes (de U8 à U13)

• Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines

• Obligation pour les 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football.

Attention les clubs accédant à la D2 sont tenus de respecter toutes les obligations ci-dessus dès la 1^{re} saison.

D3

➤ SENIORS :

- 1 équipe
- Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U8 à U20.

D4

➤ SENIORS :

- 1 équipe
- Pas d'obligation.

11.2 - Le club dont le niveau d'une de ses équipes entraîne des obligations en termes d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.

Un contrôle à postériori du respect de ces obligations sera effectué par la commission départementale des compétitions.

11.2.1 – Contrôle et suivi des obligations

➤ Le District du Val de Marne fera, jusqu'au 15 octobre de la saison en cours, un rappel non nominatif lors de chaque parution du journal électronique afin de sensibiliser les clubs.

➤ Le 15 novembre de la saison en cours, le district du Val de Marne fera un rappel aux clubs en infraction avec mise en demeure de régulariser leur situation avant le début des championnats.

➤ Le 15 décembre de la saison en cours, le District du Val de Marne établira la liste des clubs en infraction par rapport aux obligations reprises à l'article 11.1 du présent RSG.

Les clubs en infraction se verront sanctionnés en application de l'article 11.2.2 du présent RSG.

11.2.2 – Sanctions

En cas de non-respect de l'une des obligations définies à l'article 11.1 du présent règlement, les sanctions suivantes seront appliquées :

➤ Pour la 1^{re} saison d'infraction :

➤ Retrait de 4 points, par obligation non respectée, au classement de l'équipe senior du club qui entraîne les obligations et interdiction de monter à ladite équipe seniors ;

➤ Pour la 2^{ème} année d'infraction et au-delà :

L'équipe seniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et rétrogradée en division immédiatement inférieure la saison suivante ; l'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de celle-ci et du Comité de Direction du District du Val de Marne du Football. (Hormis déclassement pour fraude).

➤ Cette rétrogradation administrative n'étant pas cumulable avec une éventuelle rétrogradation sportive.

➤ Lorsqu'un club a régularisé sa situation pour la saison "N", la sanction s'applique au niveau de la 1^{re} saison d'infraction en cas de nouvelle infraction pour la saison N+1 ;

Vérification des obligations

Séniors D1 : tous les clubs en règle

Séniors D2.A - FC MOLDAVIE

-Obligation de 3 équipes de jeunes U14 – U15 – U16 – U18, club en entente avec FC CHENNEVIERES mais obligation d'avoir 5 licenciés dans chaque catégorie d'âge. : FC MOLDAVIE n'a aucun licencié dans ces catégories d'âge.

-Obligation de 2 équipes de football à effectif réduit – Pas d'équipe.

Séniors D2.B – Tous les clubs en règle

Séniors D3.A – ZENAGA : pas d'obligations

CAUDACIENNE : en règle

PHARE ZARZISSION : pas d'obligation

FC ST MANDE : en règle

Séniors D3.B – BANZAMNI : pas d'obligations

MAROLLES FC : pas d'obligations

VAL DE FONTENAY, PORTUGAIS CHAMPIGNY et ORLY AVS : en règle

TERRAINS SUSPENDUS

La Commission rappelle que les clubs doivent communiquer au District du val de Marne le terrain de repli où doivent se dérouler les rencontres et fournir l'autorisation du gestionnaire du terrain 72 heures avant la date du match.

DEROGATIONS ANNUELLES

580485 VILLENEUVE ABLON US

Séniors D1 à domicile le samedi à 18h au lieu de 18h30

512963 THIAIS FC

U14 poule C à domicile le samedi à 16h au lieu de 15h00

U14 poule F à domicile le samedi à 16h au lieu de 15h00

14 poule J à domicile le samedi à 16h au lieu de 15h00

553004 FC MANDRES PERIGNY

Séniors D2.A à domicile le dimanche à 16h30 au lieu de 15h00

Séniors D4.C à domicile le dimanche à 16h30 au lieu de 15h00

521870 SUCY FC

+45 ans poule A à domicile le dimanche à 9h30 au lieu de 11h00

560609 USJTO CHOISY

Séniors D4.C à domicile le dimanche à 17h00 au lieu de 15h00

565314 RC VILLENEUVE ST GEORGES

Anciens D3.C à domicile le dimanche à 9h30 au lieu de 11h30.

526258 US LUSITANOS ST MAUR

U14 BRASSAGE POULE F joue tous ses matchs à 16h CDM joue au Stade des Corneilles

500689 CRETEIL LUSITANOS F.US

U14 BRASSAGE poule H à domicile le samedi à 15h à Choisy le Roi, Plaine sud N°17

VITRY CA Séniors D2.B

A domicile « Stade Gosnat à Vitry » le dimanche à 15h30

ST MAUR VGA US U14 D1

A domicile le samedi à 16h30 au lieu de 15h

551086 AVENIR SPORTIF D'ORLY Séniors D3.B

A domicile le dimanche « Stade Jean Mermoz à Orly » à 15h30 au lieu de 15h

529210 VITRY ES Séniors D3.A

A domicile « Stade Arrighi à Vitry » à 15h30 au lieu de 15h

MATCHS NON-JOUÉS DES 22 & 23 NOVEMBRE 2025

MATCHS du 23/11/2025 non joués POUR TERRAIN IMPRATICABLE, REMIS AU 11/01/2026

53494899 – CHAMPIGNY PORTUGAIS 41 / AC CRETEIL 42 Anciens D1
53495562 – VILLEJUIF E. BENFICA 41 / ST MANDE FC 41 Anciens D2.A
53495958 – CO VINCENNES 41 / ORLY AC 41 Anciens D2.B
54927568 – NOISEAU STE S. 41 / OPEJ SPORTING CLUB 41 Anciens D3.A
54850654 – MANDRES PERIGNY 42 / RC VILLENEUVE 31 Anciens D3.C
53497549 – BOISSY FC 32 / CHEVILLY LARUE ELAN 31 Anciens + 45 ans Poule B
53497808 – ORLY AC 31 / PERREUX AS FRAN 31 Anciens + 55 ans Poule A
54993286 – CO. VINCENNES / JOINVILLE RC Féminines U11 poule A
54993342 – CO. VINCENNES / JOINVILLE RC Féminines U13 poule A
53478382 – CHAMPIGNY FC 94 21 / KREMLIN BICETRE CSA 21 U18 D2.A
53477530 – VILLIERS ES 21 / KREMLIN BICETRE CSA 21 U16 D2.A
54227264 – SUCY FC 21 / CHOISY LE ROI AS 21 U16 D1

MATCHS du 23/11/2025 non joués POUR TERRAIN IMPRATICABLE, REMIS AU 01/03/2026

54536057 – COMORES FOOTBALL CLU 5 / CRETEIL FC MACCABI 5 CDM D1
54536061 – VILLENEUVE ST G. POR 5 / BRANCOS DE CRETEIL A 5 CDM D1
54536059 – VILLIERS ES 5 / VINCENNOIS PORTUGAIS 5 CDM D1

MATCHS du 05/10/2025 non joués POUR REFONTE DU CALENDRIER, REMIS AU 11/01/2026

55040952 – BONNEUIL CSM 22 / CHOISY LE ROI AS 23 U16 D4
55040953 – ENT GENTILLY ARCUEIL 21 / ENT. SANTENY MANDRES 22 U16 D4
55040954 – NOGENT FC 23 / SFC CANAVEROIS 21 U16 D4

55040956 – VAL DE FONTENAY AS 22 / FC D'ALFORTVILLE 21 U16 D4

MATCHS du 19/10/2025 non joués POUR REFONTE DU CALENDRIER, REMIS AU 22/02/2026

55118071 – THIAIS FC 22 / VITRY CA 22 U18 D3
55118072 – HAY LES ROSES CA 21 / MAISONS ALFORT FC 22 U18 D3
55118073 – ARCUEIL COM 21 / NOGENT FC 22 U18 D3
55118074 – MAROLLES FC 21 / CHARENTON CAP 22 U18 D3
55118075 – SFC CANAVEROIS 21 / BOISSY FC 21 U18 D3

MATCHS du 05/10/2025 non joués POUR REFONTE DU CALENDRIER, REMIS AU 01/03/2026

55118065 – BOISSY FC 21 / MAROLLES FC 21 U18 D3
55118066 – BONNEUIL CSM 22 / SFC CANAVEROIS 21 U18 D3
55118067 – CHARENTON CAP 22 / ARCUEIL COM 21 U18 D3
55118068 – NOGENT FC 22 / HAY LES ROSES CA 21 U18 D3
55118069 – MAISONS ALFORT FC 22 / THIAIS FC 22 U18 D3
55118070 – ENT GENTILLY ARCUEIL 21 / VITRY CA 22 U18 D3

DEPARTEMENTALE « SENIORS »

SENIORS

54964753 – VILLENEUVE ABLON US 2 / FC CAUDACIENNE 2 Seniors D3.A du 7/12/25

Courriel de Villeneuve Ablon du 2/12/25. Changement d'horaire (-1h00)

Accord de la commission, le match se jouera à 15h30 au lieu de 15h. Prévenir vos adversaires.

53445364 – VILLENEUVE AFC / KREMLIN BICETRE CSA Seniors D2.A du 07/12/25

Courriel de Villeneuve du 2/12/25. Problème d'éclairage au stade Nelson Mandela, demande de report.

La commission prend note des difficultés rencontrées et fixe la rencontre au 04/01/2026 à 14h.

54964753 – ORMESSON US 2 / AC CRETEIL 2 Seniors D3.B du 7/12/25

Courriel et accord des 2 clubs (via footclub) du 2/12/25. Changement d'horaire (-1h00).

Accord de la commission, le match se jouera à 15h au lieu de 16h. Prévenir vos adversaires.

COUPE SENIORS

CALENDRIER

CADRAGE	1/8 FINALE :	½ FINALE :	½ FINALE :	FINALE
11 JANVIER 2026	08 MARS 2026	03 MAI 2026	31 MAI 2026	A DETERMINER

COUPE SENIORS Amitié

CALENDRIER

CADRAGE	1/8 FINALE :	½ FINALE :	½ FINALE :	FINALE
11 JANVIER 2026	08 MARS 2026	03 MAI 2026	31 MAI 2026	A DETERMINER

COUPE ENTREPRISE

CALENDRIER

1/8 FINALE :	½ FINALE :	½ FINALE :	FINALE
07 MARS 2026	02 MAI 2026	30 MAI 2026	A DETERMINER

CDM

INFO CLUB

Le calendrier de cette compétition est très resserré en raison du nombre élevé d'équipes, les matchs reportés de championnat seront éventuellement joués en semaine tout comme les rencontres de Coupe du Val de Marne.

COUPE CDM

CALENDRIER

2ème Tour:	½ FINALE :	½ FINALE :	FINALE
1 ^{er} MARS 2026	02 MAI 2026	30 MAI 2026	A DETERMINER

ANCIENS

54850662 – MELTING SPORT 42 / MAROLLES FC 41 Anciens D3.C du 07/12/25

Courriel de Melting Sport du 01/12/25. Changement de terrain.

Le match se jouera au stade Didier Boutten, 63 route de Marolles à SANTENY.

ANCIENS +45 ans

53497550 – FONTENAYSIENNE ENT. 41 / CHEVILLY LARUE ELAN 31 Anciens + 45 ans poule B du 30/11/25

Courriel et accord des 2 clubs (via footclub) du 27/11/25, demande de report.

La commission remet le match au 11/01/2026.

53497551 – VILLIERS ES 31 / ST MANDE FC 42 Anciens + 45 ans D3.B du 30/11/25

Courriel de Villiers du 1/12/25, demande de report – problèmes d’alternances.

La Commission reporte la rencontre à date ultérieure, et demande au club de VILLIERS ES de lui indiquer les matchs qui posent problèmes et de nous indiquer le nouvel horaire sur chaque afin de les valider en amont.

ANCIENS +55 ans

53497908 – NOGENT FC 31 / VILLENEUVE ABLON US 31 Anciens + 55 ans poule B du 07/12/25

Courriel de Nogent FC (via footclub) du 01/12/25, changement d'horaire (-1h00)

Accord de la commission, le match se jouera à 11h15 au lieu de 11h45. Prévenir vos adversaires.

53497909 – CHARENTON CAP 31 / MAISONS ALFORT FC 31 Anciens + 55 ans poule B du 7/12/25

Courriel non officiel de Charenton du 2/12/25, demande de report.

La commission prend note et attend la date proposée.

53497902 – VILLENEUVE ABLON US 31 / CHARENTON CAP 31 Anciens + 55 ans poule B du 30/11/25

Courriel et accord des 2 clubs (via footclub) du 27/11/25, changement de date.

Accord de la commission, le match se jouera le 21/12/25.

53497992 – ENT. USVA CA VITRY 72 / BRY FC 44 Anciens + 55 ans poule C du 30/11/25

Courriel et accord des 2 clubs (via footclub) du 27/11/25, changement de date.

Accord de la commission, le match se jouera le 21/12/25.

COUPE ANCIENS

CALENDRIER

2ème Tour:	1/16 FINALE :	1/8 FINALE :	¼ FINALE	½ FINALE	FINALE
04 JANVIER 2026	1er MARS 2026	05 AVRIL 2026	3 MAI 2026	31 MAI 2026	A DETERMINER

COUPE +45 ans

CALENDRIER

1/8 FINALE :	¼ FINALE :	½ FINALE :	FINALE
08 MARS 2026	03 MAI 2026	31 MAI 2026	A DETERMINER

FEMININES

Séniors F.

U13 F.

54993348 – NOGENT FC / FONTENAY US U13 F du 7/12/25

Courriel de Nogent FC du 01/12/25, demande de report (visite de Clairefontaine)

La commission prend note et remet le match au 25/01/2026. Prévenir vos adversaires.

COUPE SENIORS FEMININE

Séniors

CALENDRIER

Tour de cadrage : 7 MARS 2026	¼ FINALE : 4 AVRIL 2026	½ FINALE : 29 AVRIL 2026
-------------------------------	-------------------------	--------------------------

COUPE U18 FEMININE à 11

U18 (à 11) 20 équipes engagées

CALENDRIER

1 ^{er} Tour : 10 JANVIER 2026	2 ^{ème} Tour: 31 JANVIER 2026	3 ^{ème} Tour 07 MARS 2026	¼ FINALE 4 AVRIL 2026	½ FINALE 29 AVRIL 2026
---	---	---------------------------------------	--------------------------	---------------------------

COUPE FEMININE U15 à 8

U15 (à 8) 25 équipes engagées

CALENDRIER

1 ^{er} Tour : 10 JANVIER 2026	2 ^{ème} Tour: 31 JANVIER 2026	3 ^{ème} Tour 07 MARS 2026	¼ FINALE 4 AVRIL 2026	½ FINALE 29 AVRIL 2026
---	---	---------------------------------------	--------------------------	---------------------------

DEPARTEMENTALE « JEUNES »

U20

COUPE U20

CALENDRIER

1 ^{er} Tour « 1/8 Finale » 11 JANVIER 2026	2 ^{ème} Tour: 31 MAI 2026	¼ FINALE 03 MAI 2026	FINALE A Déterminer
--	---------------------------------------	-------------------------	------------------------

U18

53478471 – PERREUX AS FRAN 21 / AVENIR SPORTIF ORLY 21 U18 D2.B du 23/11/25

Reprise du dossier.

Absence excusée du Président de AVS ORLY ou de son représentant.

Audition de :

-PERREUX AS FRAN 21 : M. OMBA LOSOMBA Benjamin et M ABBADI Samih (capitaine)

-AVENIR SPORTIF ORLY : M. SIENIS NORI (éducateur)

La rencontre n'ayant pas eu lieu en raison du retard très important de l'éducateur de ASF Le PERREUX, de l'absence de dirigeants, responsables et des difficultés pour établir la feuille de match. La commission donne match perdu par pénalité à PERREUX AS FRAN 21 (-1 point/0but)), pour en attribuer le gain à AVENIR SPORTIF ORLY 21 (3 points/0but).

55118122 – CHARENTON CAP 22 / THIAIS FC 22 U18 D3 du 09/11/25

Reprise du dossier. Le dirigeant de CHARENTON CAP absent non excusé.

Audition de :

-CHARENTON CAP 22 :

-THIAIS FC 22 : DE OLIVEIRA BAPTISTA Ricardo (éducateur U18)

Des problèmes de fonctionnement de la tablette n'ayant pas permis l'établissement d'une FMI et aucune feuille de match papier n'ayant été établie.

La commission :

-Donne match perdu par pénalité à CHARENTON CAP 23 (-1point/0but) pour ne pas avoir effectuer les formalités administratives avant la rencontre et n'ayant pas permis la vérification de la qualification des joueurs présents sur le terrain au début de la rencontre.

-Inflige une amende de 100 euros : Absence non excusée du club CHARENTON CAP

COUPE U18

CALENDRIER

2 ^{ème} Tour :	1/16 FINALE :	1/8 FINALES	¼ FINALE	½ FINALE	FINALE
02 NOVEMBRE 2025	11 JANVIER 2026	08 MARS 2026	03 MAI 2026	31 MAI 2026	A DETERMINER

U16

53478018 – US IVRY FOOTBALL 22 / VILLENEUVE AFC 22 U16 D3.C du 23/11/25

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 1^{er} forfait de VILLENEUVE AFC 22.

53478027 – VILLIERS S/MARNE ES 22 / ARCUEIL COM 21 U16 D3.C du 30/11/25

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 1^{er} forfait d'ARCUEIL COM 21.

COUPE U16 VDM

CALENDRIER

1/16 FINALE :	1/8 FINALES	¼ FINALE	½ FINALE	FINALE
11 JANVIER 2026	08 MARS 2026	03 MAI 2026	31 MAI 2026	A DETERMINER

COUPE U16 Amitié

CALENDRIER

1/16 FINALE :	1/8 FINALES	¼ FINALE	½ FINALE	FINALE
11 JANVIER 2026	08 MARS 2026	03 MAI 2026	31 MAI 2026	A DETERMINER

U15

53476411 – ST MAUR VGA US / VITRY CA U15 D1 du 06/12/25

Courriel de VGA ST Maur US (via footclub) du 02/12/25, changement d'horaire et de terrain (-1h00)

Accord de la commission, le match se jouera à 14h30 au lieu de 15h au stade des Corneilles à ST MAUR DES FOSSES. Prévenir vos adversaires

54808621 – VILLENEUVE AFC / CRETEIL LUSITANOS F.2 U15 D2 du 29/11/25

Courriel de Villeneuve du 2/12/25, match arrêté en raison d'un problème d'éclairage.

La commission dit match à RE- jouer et fixe la rencontre au 28/02/2026. Les clubs ont la possibilité de jouer avant la date fixée après accord.

54808630 – VILLEJUIF US 3 / PERREUX AS FRAN 1 U15 D2 du 06/12/25

Courriel de Villejuif US (via footclub) du 2/12/25, changement d'horaire.

Accord de la commission, le match se jouera à 17h au lieu de 16h. Prévenir vos adversaires

54808593 – VILLENEUVE ABLON US / VILLIERS ES U15 D2 du 20/12/25

Courriel de Villeneuve Ablon du 02/12/25, changement de date.

Accord de la commission pour un retour à la date initiale de la rencontre soit le 13/12/25, sous réserve de l'accord écrit de VILLIERS S/MARNE ES. – en attente.

COUPE U15

CALENDRIER

1 ^{er} Tour Cadrage :	1/8 FINALES	¼ FINALE	½ FINALE	FINALE
10 JANVIER 2026	07 MARS 2026	02 MAI 2026	30 MAI 2026	A DETERMINER

U14

53543793 – BONNEUIL S/MARNE CSM 21 / PERREUX AS FRAN 21 U14 Brassage poule B du 13/12/25

Courriel de Bonneuil du 30/11/25, changement d'horaire (-1h00)

Accord de la commission, le match se jouera à 16h30 au lieu de 16h. Prévenir vos adversaires.

53544689 – CHAMPIGNY F.C. 94 22 / VILLENEUVE ABLON US 21 U14 Brassage poule J du 20/12/25

Courriel de Villeneuve Ablon du 2/12/25, changement de date.

Accord de la commission pour un retour à la date initiale de la rencontre soit le 13/12/25, sous réserve de l'accord écrit de CHAMPIGNY FC 94 22.

53476166 – VILLEJUIF US 22 / ST MAUR VGA 21 U14 D1 du 06/12/25

Courriel de Villejuif US (via footclub) du 30/11/25, changement d'horaire (-1h00)

Accord de la commission le match se jouera à 15h au lieu de 15h30 Stade G. Thibault à Villejuif. Prévenir vos adversaires.

53544321 – ORMESSON US 2 / THIAIS FC 3 Brassage Poule F du 06/12/25

Courriel d'Ormesson US (via footclub) du 03/12/25, changement d'horaire (-1h00)

Accord de la commission le match se jouera à 15h30 au lieu de 16h00. Prévenir vos adversaires.

COUPE U14 VDM

CALENDRIER

1/16 FINALE - CADRAGE : 10 JANVIER 2026	1/8 FINALES 07 MARS 2026	¼ FINALE 02 MAI 2026	½ FINALE 30 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
--	-----------------------------	-------------------------	-------------------------	------------------------

COUPE U14 AMITIE

CALENDRIER

1/16 FINALE - CADRAGE : 10 JANVIER 2026	1/8 FINALES 07 MARS 2026	¼ FINALE 02 MAI 2026	½ FINALE 30 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
--	-----------------------------	-------------------------	-------------------------	------------------------